



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 FÉVRIER 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-020

**Signature d'une Convention d'Objectifs et de Financements « Animation globale et coordination »
et « Animation collective familles »
(Vie des quartiers)**

751

Rapporteur : Hélène BARBE

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	35
Nombre de pouvoirs	4
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 1^{er} février 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Florence ARCHAMBAUDIÈRE donne procuration à André HOMPS, Sabine FRETEY donne procuration à Laurent FONTAINE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Silvia COUSIN.

La Ville de Dreux a affirmé sa volonté politique de développer des centres sociaux sur son territoire.

Les centres sociaux sont des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale. Ils sont également des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

Dans ce cadre, la Ville de Dreux et la Caisse d'Allocations familiales d'Eure-et-Loir ont préfiguré, fin 2021, pour un an, deux centres sociaux au sein des quartiers Dunant-Kennedy et les Rochelles.

En 2022, le coût de fonctionnement annuel s'est élevé à 672 111 € :

- Centre social Dunant-Kennedy :	431 048 €
Fonctionnement :	51 251 €
Personnel	379 797 €
- Centre social les Rochelles :	241 062 €
Fonctionnement :	22 242 €
Personnel :	218 820 €

La Caisse d'Allocations familiales d'Eure-et-Loir a versé 157 026 € au titre des prestations de service :

-Centre social Dunant-Kennedy :	86 882 €
-Centre social les Rochelles :	70 144 €

La préfiguration étant arrivée à son terme le 31 décembre 2022, la Ville a sollicité la Caisse d'Allocations familiales d'Eure-et-Loir pour bénéficier d'un agrément « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles » pour ses deux centres sociaux.

L'«Animation globale et coordination » est portée par un directeur qualifié. Il est chargé de mettre en œuvre le projet social de sa structure avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

L'«Animation collective familles », partie intégrante du projet d'animation globale du centre social, est portée par un référent famille qualifié. Elle vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents) et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

La commission d'action sociale Caf du 22 novembre 2022 a accordé un agrément à effet du 1^{er} janvier 2023, pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Afin de finaliser les engagements qui nous lient à la Caisse d'Allocations familiales d'Eure-et-Loir, il convient de signer la Convention d'objectifs et de financement « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles » pour les centres sociaux Dunant Kennedy et Rochelles.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Hélène BARBE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, moins 6 abstentions : Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY.

- Approuve le projet de Convention d'Objectifs et de Financements « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles » pour les centres sociaux Dunant Kennedy et Rochelles,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 09 février 2023



**Le Maire,
Conseiller régional,**


Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20230209-DEL2023-020-DE
Date de télétransmission : 09/02/2023
Date de réception préfecture : 09/02/2023